HAL
open science

Les zones franches, modèle de développement ?

Marta Menéndez, Jean-Marc Siroën, Aude Sztulman

To cite this version:

Marta Menéndez, Jean-Marc Siroën, Aude Sztulman. Les zones franches, modèle de développement ?. Dialogue, 2015, 41. hal-01398405

HAL Id: hal-01398405

https://hal.science/hal-01398405v1

Submitted on 14 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DIALOGUE

La lettre d'information de DIAL

Issue 41 octobre 2015

Editorial

La recherche de la "recette" du développement économique a longtemps été un des principaux objectifs des économistes spécialistes de ce domaine. Arthur Lewis a ainsi théorisé le développement comme la transformation progressive de l'économie rurale traditionnelle en une économie moderne industrialisée. Albert Hirschman a défendu l'idée que le succès du développement passait par celui de secteurs clés dont le dynamisme devait entraîner celui de l'ensemble de l'économie. Pour Paul Rosenstein-Rodan, c'est au contraire un "*big push*" qu'il fallait initier en développant l'ensemble des secteurs, de façon à ce que leurs activités s'auto-entretiennent mutuellement. Aujourd'hui peu nombreux sont les économistes qui se hasardent encore à proposer un modèle global de développement. Pour autant la question reste entière: comment faire pour transformer rapidement une économie rurale et très peu formalisée, en une économie moderne avec un secteur industriel de taille significative ? L'expérience réussie des pays asiatiques, historiquement tournés vers l'exportation, au contraire des pays africains qui après les indépendances ont plutôt cherché à développer les industries de substitution aux importations, suggère que la production de biens pour l'exportation est susceptible d'entraîner l'ensemble de l'économie sur la voie du progrès. Parallèlement, le succès des districts industriels, tels la *Tre Italia* entre Italie du Nord et Mezzogiorno, qui s'appuie sur un tissu de petites et moyennes entreprises, dynamiques, exportatrices et en concurrence, invite à créer des zones de compétitivité internationale soutenues par une fiscalité favorable, dont on espère que l'activité et les savoirs-faire qui s'y développeront finiront par irriguer l'ensemble de l'économie. Cette question est l'objet de l'article co-écrit par Marta Menéndez, Jean-Marc Siroën et Aude Sztulman et présenté dans ce numéro de DIALOGUE.

Ce numéro de notre lettre d'information présente également les comptes-rendus de plusieurs rencontres importantes qui se sont tenues au cours du printemps ou de l'été 2015 : le groupe des chercheurs impliqués dans le programme européen NOPOOR dont l'unité est leader a participé à deux réunions scientifiques et organisé une école d'été qui ont chacune donné lieu à plusieurs présentations et discussions autour des thèmes de la pauvreté et des politiques afférentes. En mai s'est également tenu à Dauphine le 13ème colloque international sur les pensions, l'assurance et l'épargne, organisé conjointement par le LEDa, l'UMR DIAL, l'Ecole d'Economie de Paris et l'université d'Harvard. Enfin en juillet, la troisième édition de la conférence internationale DIAL sur le développement s'est déroulée sur le thème des barrières au développement et a réuni à Dauphine plus de 160 chercheurs venus du monde entier.

Au chapitre des nouvelles, le changement de direction à l'IRD a entrainé des modifications dans l'organigramme de l'Institut qui ont eu des retombées sur notre unité puisque Flore Gubert, actuelle directrice adjointe de DIAL, a été nommée directrice du département Sociétés et Mondialisation de l'Institut. Après l'élection de Mireille Razafindrakoto à la présidence de la Commission Scientifique Sectorielle pour les SHS en 2012, cette nomination marque la reconnaissance de la qualité scientifique des travaux menés à DIAL.

Philippe De Vreyer

DIALOGUE
est une publication semestrielle de DIAL éditée à 1.500 exemplaires en français et en anglais.

Formule d'abonnement gratuit disponible sur notre site www.dial.prd.fr

Publisher: Jean-Paul Moatti
Editors in Chief: Flore Gubert, Philippe De Vreyer
Graphic design: www.iAntal.com

No. ISSN: 3451-7761
UMR DIAL 225
Institut de Recherche pour le Développement
Université Paris-Dauphine

DIAL Développement Institutions & Mondialisation
4, rue d'Enghien • 75010 Paris • Téléphone (33) 01 53 24 14 50 • Fax (33) 01 53 24 14 51 • www.dial.prd.fr

Les zones franches, modèle de développement ?

Introduction[1]

A partir des années 1980, la plupart des pays en développement adoptent des politiques commerciales ouvertes. Ils abaissent leurs droits de douane, adhérent à l'OMC et, pour certains d'entre eux, négocient des accords de libre-échange. Entre 1990 et 2014, la part des pays en développement et émergents (PED) dans les exportations de biens et services est passée de 13% à 28% (WDI, Banque Mondiale). Les statistiques de la CNUCED indiquent, par ailleurs, que la part des flux d'investissements étrangers directs dans les pays en développement et en transition est passée de 31% pour la période 1990-1994 à 50% pour la période 2008-2012.
Ces performances sont fréquemment attribuées à un effet de rattrapage consécutif à l'abandon des politiques protectionnistes de substitution des importations. Néanmoins, malgré cette ouverture, les PED ont conservé des droits plus élevés que ceux pratiqués par les pays avancés, notamment dans le secteur manufacturier. Les politiques d'industrialisation par substitution aux importations ne sont d'ailleurs pas incompatibles, au contraire, avec des politiques actives en faveur des investissements étrangers puisque des droits de douane élevés incitent les firmes étrangères à produire sur place. L'échec de ces politiques n'a pas toujours conduit à en abandonner tous les objectifs, mais à revoir ses instruments.

Les zones franches, instrument de développement ?

C'est dans ce contexte que se sont développées de nouvelles zones franches dites d'exportation qui ont proliféré dans les PED à partir des années 1980 (Aggarwal, 2005 et 2012 ; Singa Boyenge, 2007 ; FIAS, 2008 ; Bost, 2010). Ces nouvelles zones franches d'exportation, ou *export processing zones* (EPZ), ont été l'instrument d'un nouveau modèle de développement qui devait permettre d'attirer les investissements étrangers, créateurs d'emplois et d'infrastructures, diffuseurs de technologie, sources de devises. Elles devaient favoriser la diversification de l'économie, le développement régional et l'emploi de la main d'œuvre disponible.

Manaus, premier port fluvial du monde.

De fait, la majorité des exportations des PED et, notamment, de grands pays comme la Chine, ou le Mexique, mais aussi d'autres plus petits comme l'île Maurice ou la République dominicaine, proviennent de zones franches. La prolifération des zones franches a ainsi fortement contribué à accélérer la division internationale « verticale » du travail, en internationalisant la fragmentation des processus de production. Avec l'ouverture des échanges, les pays émergents ont ainsi mieux tiré parti de leur avantage comparatif dans les tâches intensives en main-d'œuvre peu qualifiée. Les zones franches accueillent en effet des firmes multinationales étrangères qui y ont délocalisé les activités généralement situées au stade final du processus de production. Ces firmes importent les biens intermédiaires et composants qui sont « transformés » avant d'être réexportés.
Les zones franches se sont ainsi spécialisées dans l'assemblage notamment dans les secteurs de l'habillement, de l'électronique ou de la mécanique (Cattaneo et al., 2010).
Cette évolution explique et justifie le glissement sémantique de « zone franche » à « zone franche d'exportation » ou EPZ. Cette nouvelle division du travail a donc accompagné un mouvement de délocalisation de la production, certes au profit de filiales de firmes multinationales, mais égale-

1 Cette contribution est une synthèse non exhaustive d'une série de travaux menés sur les zones franches et tout particulièrement, sur celle de Manaus (ZFM). Ces recherches ont été financées par l'Agence Nationale pour la Recherche (programme « Les Suds II ») et le PCRD 7 européen (programme Nopoor). L'USP, l'état de São Paulo et le MAE ont également permis de soutenir le projet initial en finançant un séjour de recherche au laboratoire NEREUS de l'Université de São Paulo. Ont notamment participé à ces travaux Marta Castilho (UFRJ), Renato Freitas (SUFRAMA), Joaquim Guilhoto (USP), Marta Menéndez (PSL-Paris-Dauphine), João Saboia (UFRJ), Jean-Marc Siroën (PSL-Paris-Dauphine-DIAL), Aude Sztulman (PSL-Paris-Dauphine-DIAL), Mauro Thury (UFAM), et Ayçil Yücer (PSL-Paris-Dauphine-DIAL et Université de Dokuz Eylül). Les remerciements vont également aux nombreux étudiants qui ont contribué aux travaux et aux contributeurs des séminaires organisés notamment à Manaus, Rio de Janeiro, Niteroi et Paris. Pour en savoir plus, consulter le site ftz.dauphine.fr.

ment au profit de multinationales spécialisées dans la sous-traitance, comme Foxconn, ou de firmes locales produisant sous licence. L'externalisation (*outsourcing*) est une des dimensions importantes et nouvelles de la complexification de la chaîne mondiale de valeur (*Global Value Chain*).

Dans les pays concernés, des incitations sont ainsi proposées aux entreprises qui importent des matières premières et des composants destinés à être transformés avant d'être exportés vers le marché mondial. Les entreprises bénéficient d'une série d'avantages, qui peuvent varier selon les pays et le statut de la zone, mais qui impliquent généralement une exonération de droits sur les intrants importés et sur les exportations, des allégements fiscaux (impôts sur les bénéfices, taxes locales, taxes sur la propriété, TVA), d'une règlementation dérogatoire et d'un accès favorisé au foncier, aux infrastructures (électricité, eau, ...) et aux services publics. Certaines mesures comme l'exemption des contrôles des changes ou le libre rapatriement des profits favorisent directement l'implantation des firmes étrangères. Ces allègements sont généralement limités aux biens réexportés avec des restrictions sur les ventes domestiques qui impliquent souvent une limite (par exemple 20% de la production) et la taxation des composants importés incorporés aux biens vendus sur le marché domestique. Ces zones sont souvent situées dans une enclave autonome, comme les « zones spéciales » chinoises ou la zone franche de Manaus (voir *infra*). Mais elles peuvent aussi se disperser à l'intérieur du pays, comme les *maquiladoras* mexicaines. Dans ce dernier cas, chaque firme bénéficiaire peut alors être considérée comme une EPZ à elle toute seule (*single factory EPZ* dans les définitions de FIAS, 2008).

D'après Farole (2011b), l'accès aux services publics et aux infrastructures ainsi que l'environnement réglementaire auraient plus d'importance pour les investisseurs que les exonérations de droits de douane, les allégements fiscaux ou l'accès à un coût du travail bas (8° rang seulement). On peut néanmoins douter de la sincérité de la réponse des parties prenantes aux questionnaires qui leur sont adressés.

Malgré la contribution des EPZ à la nouvelle division « verticale » du travail et aux exportations des PED, les études qui les concernent se limitent souvent aux études de cas (par exemple : Cling et al., 2009 ; Farole, T., Akinci G. eds., 2011 ; Aggarwal, 2012) même si elles ont parfois une dimension comparative (Farole, 2011b).

Le principal obstacle à des études plus transversales tient à l'absence de bases de données sur les zones franches dans le monde. Le travail de Singa Boyenge (2007) pour l'OIT, ne discute pas la nature même de la zone et se polarise sur l'emploi. En effet, le terme de zone franche peut couvrir des réalités très différentes et, d'ailleurs, emprunter des dénominations multiples. De la zone franche urbaine à la française à la zone économique spéciale chinoise, en passant par les « *duty free* » d'aéroports ou les zones de transit portuaires, les réalités sont radicalement différentes. Mais ce sont bien les *export processing zones* qui depuis les années 1980 ont connu le développement le plus spectaculaire et qui ont remodelé en profondeur le commerce international et la structure des économies en développement. Suite, parfois, à l'échec des premières EPZ, comme en Inde (voir Aggarwal, 2012), l'ambition s'est portée sur des zones économiques spéciales (ZES), telles qu'elles se sont développées dans les années 2000 et inspirées du modèle chinois. Elles visent à assurer l'ensemble des services et à maximiser les effets d'agglomération. Dotées d'une structure administrative autonome, elles incluent, par exemple, des parcs scientifiques et technologiques, des zones pétrochimiques, des plateformes logistiques, des zones aéroportuaires (FIAS, 2008).

La construction d'une base de données sur les zones franches a constitué l'un des objectifs de l'ANR ZFM (2010-2015). Des stagiaires, doctorants et post-doctorants ont participé à sa construction à partir de la documentation existante : articles, ouvrages, rapports (OMC, Banque Mondiale, US Department of Commerce, etc.) Cette base est aujourd'hui disponible sur le site dédié au programme (ftz.dauphine.fr/fr/donnees/).

Les données collectées ne peuvent évidemment pas prétendre à l'exhaustivité car, même lorsque les zones peuvent être repérées, les informations disponibles sont très variables et le plus souvent lacunaires. Ce travail a néanmoins permis de repérer près de 1100 zones de type enclaves dans 129 pays. Leur nombre est certes assez éloigné des chiffres avancés par ailleurs mais qui retiennent généralement une définition plus large des EPZ. Ainsi, Singa Boyenge (2007) comptabilisait 3500 EPZ en 2006. Mais ici, les 1100 EPZ repérées ne considèrent que les enclaves délimitées et bien localisées. Les zones de type « *maquiladoras* », ou « *single factory EPZ* » ne sont donc pas incluses, même si les pays concernés sont repérés dans la base de données. Il en est de même des zones franches européennes ou américaines,

généralement très anciennes, mais qui ont un statut incertain. Le marché intérieur européen ne permet pas, en principe, la création de zones exemptées de droits de douane et subventionnées. À noter toutefois, que le système de « *drawback* » permet aux entreprises de s'exonérer des droits de douane sur les inputs incorporés aux exportations mais sans conditions sur l'orientation de la production ou la localisation, comme dans les EPZ.

D'après cette base de données, la Chine est, de très loin, le pays qui compte le plus de zones franches (236) loin devant la République dominicaine (57), le Honduras (39) la Malaisie (33), la Namibie (31), l'Inde (29), l'Indonésie (23), le Cambodge (22), la Corée (22) ou la Turquie (21). Il apparaît très clairement dans cette base que la quasi-totalité des EPZ créées ces trente dernières années se situent dans les pays en développement et émergents, souvent dans les pays asiatiques, avec un modèle dominant –le modèle chinois- dont l'exemple le plus achevé serait la zone économique spéciale de Shenzhen, avec l'implantation massive de firmes multinationales étrangères qui produisent un bien final industriel dans des secteurs tels que l'habillement, l'électronique ou la chimie. La plupart des smartphones et des ordinateurs portables disponibles était ainsi assemblée dans cette zone par la firme taiwanaise Foxconn, également implantée dans de nombreuses autres EPZ du monde. Certaines de ces zones sont maintenant anciennes (par exemple, Manaus en 1967, Shenzhen en 1979) mais leur prolifération et leur expansion datent principalement des années 1990 et 2000.

Néanmoins, toutes les EPZ n'ont pas connu le même développement que Shenzhen qui reste un cas emblématique. Certaines n'ont été créées que sur le papier ou ont échoué à attirer les investisseurs. Les cas sont ainsi assez nombreux en Afrique (Farole, 2011b) faute souvent de consensus politique, de statut légal et réglementaire précis et flexible, de localisation adéquate ou de bureaucratie expérimentée. Néanmoins, le cas de Manaus montre que certains pêchés originels, comme une localisation improbable, ne sont pas rédhibitoires (voir *infra*).

La prolifération de ces zones suscite cependant un certain nombre de questions. Les avantages accordés sont discriminatoires et conditionnels sur des critères qui peuvent d'ailleurs varier : localisation géographique à proximité des frontières ou des ports, aménagement du territoire, destination de la production, etc. Les zones franches créent donc des distorsions. Dans les pays concernés, les firmes locales qui ne bénéficient pas des mêmes avantages, déplorent souvent la concurrence déloyale des firmes étrangères installées dans les zones franches. Du fait de leurs avantages tarifaires et fiscaux, les EPZ peuvent simplement déplacer la production et le travail vers des zones qui ne bénéficient pas d'autres avantages comparatifs que les incitations fiscales ou tarifaires accordées par l'état ou les pouvoirs locaux. Par ailleurs, du point de vue du droit commercial international, les avantages accordés à certaines firmes exportatrices s'assimilent à des subventions –directes ou indirectes- à la production, susceptibles de violer les règles de l'OMC (Creskoff et Walkenhorst, 2009).

Manaus et son Théâtre Amazonas, témoin d'une splendeur passée due au caoutchouc.

Le débat porte aussi sur la nature même des EPZ. Théoriquement, les distorsions sont d'autant plus fortes que les avantages sont discriminatoires. Les EPZ de type « enclaves », comme les zones chinoises ou indiennes, sont a priori davantage source de distorsions que les EPZ de type « *maquiladoras* » qui le sont elles-mêmes plus que les politiques industrielles non ciblées. Par exemple, le système de « *drawback* », d'ailleurs pratiqué par les pays avancés (dont l'Union européenne) apparaît comme une alternative à l'origine de moins de distorsions car il permet d'exonérer toutes les firmes industrielles des droits de douane sur les inputs importés incorporés à des produits exportés. Mais, en contrepartie, ces politiques perdent certaines des externalités attendues des EPZ, notamment l'effet « *cluster* » ou d'agglomération. Elles ne traitent pas la diversité des objectifs assignés aux EPZ, comme le développement régional.

Malgré ces distorsions, des organisations internationales, dont l'OMC, la CNUCED (UNCTAD, 2013) et la Banque Mondiale, tout en signalant

les nombreux cas d'échec, ont fait preuve de tolérance ou de compréhension vis-à-vis de ces politiques au nom de leurs effets d'entraînement supposés. Certains auteurs évoquent un effet « catalytique » entre les zones franches d'exportation et le reste de l'économie nationale grâce à un effet d'apprentissage qui améliorerait la capacité des entreprises locales à moderniser leur technologie et à exporter (Johansson et Nilsson, 1997 ; Wei, 1998; Din, 1994). Les EPZ peuvent également être considérées comme un terrain d'expérimentation politique et sociale facilitant les réformes futures. Il s'agit d'isoler le pays des conséquences d'une ouverture "*big bang*" qui déstabiliserait l'économie interne. Elles constitueraient, en quelque sorte, une phase de transition entre l'ancienne stratégie de substitution des importations (Inde, Brésil, par exemple) et le stade final d'une immersion assumée dans une ouverture à la Singapour. Wu (2009) estime ainsi que, "*The combination of labour and capital in EPZs provides a chance for developing countries to absorb foreign direct investment (FDI) and be linked to the global economy with minimum impact on the domestic economy, as the goods produced in EPZs are exported*» (voir aussi Engman et al., 2007). Un corps plus récent de la littérature soutient que la spécialisation dans la chaîne globale de valeur donne aux EPZ l'occasion de promouvoir un développement plus durable, en leur donnant l'opportunité d'exploiter leurs avantages comparatifs dans les tâches intensives en main-d'œuvre peu qualifiée (UNCTAD, 2013).

Néanmoins, la société civile et certaines organisations internationales, comme l'OCDE et, surtout, l'OIT (OIT, 2014), ont pu s'inquiéter des pratiques sociales et du respect des droits des travailleurs dans ces zones, parfois perçues comme des zones de « non-droit » (Milberg & Amengual, 2008), ou contribuant au commerce illicite ou au blanchiment d'argent (ICC, 2013). Celles-ci viseraient à employer un type particulier de main-d'œuvre issue de groupes de population plus vulnérables, comme des jeunes femmes ou des enfants, venant souvent des campagnes, et plus dociles pour supporter des conditions de travail indécentes (au sens de l'OIT) : heures de travail abusives et heures supplémentaires non payées, insécurité au travail, conditions de logement. L'OIT et les syndicats internationaux[2] sont ainsi particulièrement inquiets de la limitation du droit d'association, c'est-à-dire de la liberté syndicale. Les ONG soulignent les mauvaises conditions de travail (de type « *sweatshop* ») conduisant à un fort taux de rotation des personnels et l'insécurité qui régnerait dans certaines zones : accidents du travail, effondrement des bâtiments, maniement de produits dangereux. Au début des années 2010, la mise en cause de Foxconn, notamment à Shenzhen (dit « Foxconngate ») suite à une série de suicides et à des mouvements de grèves, a conduit cette firme à revoir ses conditions de travail et de rémunération et, ses donneurs d'ordre (Apple, Samsung, etc.), à être plus attentifs à la politique sociale de leurs sous-traitants. De là à dire qu'en concentrant les mouvements sociaux, les EPZ contribuent à une dynamique de progrès social dans l'ensemble du pays, il y a un grand pas…

Il est néanmoins assez difficile de trancher sur les conséquences sociales des zones franches, et leur appréciation est forcément relative. A quoi doivent être comparées les pratiques sociales des firmes multinationales implantées dans les EPZ ? Aux normes internationales telles que celles définies par l'OIT (normes fondamentales de travail, travail décent) ? Aux pratiques en vigueur dans les firmes nationales situées en dehors des EPZ ? Aux pratiques du pays d'origine des firmes multinationales ? Quid des firmes sous-traitantes locales qui, d'ailleurs, ne sont pas nécessairement installées dans ces zones ? Même lorsque les EPZ ne prévoient pas d'exceptions au droit du travail, qu'en est-il dans la pratique ? A minima, on peut néanmoins attendre des firmes étrangères implantées ou donneurs d'ordre, qu'elles fassent respecter des conditions de travail décentes et que les avantages accordés aux zones franches soient conditionnées à des engagements en matière de progrès social.

À partir de la base de données sur les zones franches dans le monde décrite *supra*, Yücer et Siroën (2014) ont pu mener une étude économétrique en coupe sur ce qui constitue, a priori, le premier objectif des pays qui créent des EPZ : leur contribution au commerce international. La base de données identifie en effet les pays qui disposent d'EPZ (y compris, les *maquiladoras*) en distinguant les « actives » et les « inactives » ainsi que, bien que peu nombreuses, les zones orientées vers le marché intérieur (comme c'est le cas du Brésil avec la zone de Manaus) et qui ressemblent davantage à des « *import » processing zones* qu'à des « *export » processing zones.*

Les EPZ créent du commerce international en amont comme importateurs d'inputs et en aval, comme exportateurs de produits transformés (souvent au stade final). Non seulement un pays disposant d'EPZ a pour objectif de permettre au pays d'exporter plus, mais, en même temps, un

[2] Voir http://www.ituc-csi.org/export-processing-zones?lang=fr

pays producteur d'inputs exportera relativement davantage vers un pays disposant d'EPZ, même s'il ne dispose pas lui-même de zones franches. Les EPZ contribuent donc à la croissance du commerce mondial en amont et en aval. Dans la « *Global Value Chain* », les EPZ exercent ainsi un effet multiplicateur sur le commerce. Les modèles de gravité, usuellement utilisés pour quantifier les déterminants du commerce international permettent de prendre en compte cette dualité. Yücer et Siroën (2014) montrent que les pays avec EPZ n'accroissent leurs exportations qu'en interaction avec des droits de douane élevés. Par ailleurs, les auteurs montrent que les pays tendent à exporter relativement plus vers les pays qui disposent de zones franches associées elles aussi à des droits de douane élevés. Ces conclusions résistent à différents tests de sensibilité et de robustesse, portant sur la caractérisation des pays ou l'échantillon considéré (traitement spécifique des Etats-Unis et de la Chine). En d'autres termes, les zones franches permettent de conserver une protection élevée en terme de droits de douane de référence (le droit dit NPF : « Nation la Plus Favorisée ») en atténuant, sinon en compensant, les effets négatifs de cette protection sur la compétitivité de la production. Mais cet effet d'atténuation est par définition nul en l'absence de tarif et il ne devient perceptible qu'à partir d'un certain tarif-seuil que l'estimation fixe à un niveau assez bas (autour de 4%). De fait, les EPZ actives se situent dans des pays dont les tarifs sont très au-dessus de ce seuil. Les EPZ apparaissent alors comme un « *second best* » : les pays avec EPZ commercent moins qu'ils n'échangeraient avec des tarifs bas ou nuls mais plus qu'ils ne le feraient avec les mêmes niveaux tarifaires sans EPZ. En d'autres termes, toutes choses égales par ailleurs, la Chine aurait sans doute échangé encore davantage en supprimant ses tarifs plutôt qu'en se dotant d'EPZ !

La zone franche de Manaus : contre-exemple ou modèle à suivre ?

La perception des zones franches, telle que décrite précédemment, insiste sur les stratégies de croissance par les exportations et s'inspire largement des modèles chinois ou mexicain. La stratégie du « tout exportation » n'est pas une fatalité et les zones franches peuvent également s'adresser au marché national sans être pénalisées pour autant. On peut alors parler de « zones franches d'importation » ou mieux encore d' « *import processing zones* ». Tel est le cas de la Zone Franche de Manaus (ZFM) qui n'exportait que 2% de sa production industrielle en 2014.[3]

De la fin du XIXème siècle au début du XXème, Manaus a connu un premier essor économique avec l'exploitation du caoutchouc qui migrera ensuite vers l'Asie provoquant le déclin de la région. Initialement créée en 1957, la zone franche de Manaus se limite alors à une zone de commerce et de stockage, visant pour l'essentiel à fournir des biens de consommation importés aux habitants de la région. Elle est réformée en 1967, sous la dictature militaire, et devient alors plus active sur le plan industriel. Une des spécificités de la ZFM est sa très improbable localisation, au cœur de la forêt amazonienne, sans accès à des routes praticables, mais bénéficiant toutefois de fleuves navigables et d'un aéroport. Les frontières et les marchés potentiels, y compris le marché domestique, sont peu accessibles. Sept à dix jours sont nécessaires pour un transport mixte fluvial-routier de Manaus à São Paulo. Le choix de Manaus, ne pouvait donc pas reposer sur les seuls objectifs de compétitivité et de localisation optimale. Il s'agit non seulement de favoriser la croissance économique ainsi que le développement régional, mais aussi d'aider à occuper un territoire vaste (l'Amazonie brésilienne correspondant à six fois la superficie de la France) et sous peuplé afin d'affirmer la souveraineté du Brésil sur un espace incontrôlable et considéré, à tort ou à raison, par le gouvernement brésilien comme géostratégique et contesté (en tant que « bien commun » de l'humanité, par les trafiquants et guérilleros, par les grandes puissances occidentales, par les laboratoires pharmaceutiques, etc.). Progressivement, de nouveaux objectifs ont été avancés : rééquilibrage entre l'Est, dominé par Belém, et l'Ouest amazonien, contribution à la lutte contre la pauvreté dans une région déshéritée, industrialisation comme alternative à la déforestation,…

La ZFM bénéficie ainsi d'incitations fiscales et douanières (encadré 1) justifiées pour compenser les handicaps dont souffrirait la région amazonienne[4]. Administrée par une agence fédérale, la

3 Les données sur la ZFM sont issues de différentes sources. La SUFRAMA collecte un ensemble de statistiques sur le Pôle Industriel de Manaus (PIM), l'enquête industrielle annuelle (Pesquisa industial anual, PIA) de l'institut statistique brésilien (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatistica, IBGE) met à disposition des données sur la production et l'emploi dans l'état d'Amazonas. Enfin les recensements permettent d'obtenir un ensemble de données au niveau des municipalités, dont celle de Manaus.

4. « *La zone franche de Manaus est une zone de libre-échange où l'importation et l'exportation bénéficient d'incitations fiscales spéciales établies dans le but de créer au sein de l'Amazonie un centre industriel, commercial et agricole, donnant les conditions pour promouvoir le développement économique face aux facteurs locaux et la grande distance à laquelle se trouvent les consommateurs des produits de la ZFM* ». (Décret loi N° 288, 28/02/1967)

SUFRAMA (créée en 1967), la ZFM annonce déjà les politiques de « zone économique spéciale » à la chinoise. Malgré les réticences des autres états brésiliens vis-à-vis des avantages dont bénéficie la ZFM, la durée de vie de la zone, inscrite dans la Constitution, a été régulièrement prolongée, la dernière fois en 2014 pour … 50 années supplémentaires.

La ZFM comprend trois districts : commercial, agricole, industriel. Le pôle industriel de Manaus (PIM) est incontestablement une « *processing zone* ». Pour bénéficier des incitations, les entreprises ont l'obligation de s'engager dans un « *Processo Produtivo Básico* » (PPB), qui définit les étapes de fabrication minimales requises. De fait, les activités se polarisent au stade final du processus de production à partir d'inputs qui sont aujourd'hui majoritairement importés. Les consommations intermédiaires représentent, en 2014, près de la moitié de la valeur de la production du PIM à comparer aux 6,4% de coûts salariaux (charges sociales comprises). La part importée des biens intermédiaires est passée de 19% en 1988 à 63%.

Encadré 1 - Incitations et conditionnalité

- Incitations fiscales au niveau fédéral, de l'état d'Amazonas ou de la municipalité de Manaus : réduction ou exonération de la taxe à l'importation, réduction de l'impôt sur les sociétés (*Imposto de Renda sobre Pessoa Jurídica - IRPJ*), exonération de la taxe sur les produits industriels (*Imposto sobre produtos industriais - IPI*), exonération ou remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (*Imposto sobre a Circulação de Mercadorias e Serviços - ICMS*), réduction ou exonération des certaines contributions sociales, exonérations de l'impôt foncier.
- Autres avantages : accès favorisé aux infrastructures (eau, électricité, route) et terrains à des coûts subventionnés.
- Contreparties demandées aux entreprises (dans le cadre du programme PPB -*Processo Produtivo Básico*-): engagement sur les activités de production, participation des entreprises au financement de l'enseignement supérieur, du tourisme, de la R & D et des petites entreprises.

La production du PIM est concentrée sur un nombre réduit de secteurs industriels qui se prêtent à l'assemblage de composants et dont les produits finals sont transportables par air ou par fleuve (électronique et informatique grand public, deux roues,…). Les grandes firmes multinationales du secteur sont présentes (Nokia, Phillips, Foxconn, Sony, Yamaha, etc.).5

La faible présence à l'exportation de la ZFM peut être nuancée. Les calculs en valeur de production sont trompeurs car ils incorporent la valeur des biens intermédiaires non produits sur place. Lorsque le PIM exporte un bien vers l'état de São Paulo, celui-ci peut être réexporté ensuite vers les Etats-Unis. Statistiquement, c'est donc São Paulo qui exporte et la contribution de Manaus à la valeur ajoutée est oubliée. Grâce aux données collectées par le laboratoire NEREUS de la FEA-USP, Yücer, Guilhoto et Siroën (2014b) ont utilisé la méthode de l'inversion des matrices Input-Output inter-états pour décomposer l'origine de la valeur ajoutée de chaque état brésilien. Les calculs confirment le caractère de « *processing zone* » de l'état d'Amazonas, donc de Manaus (environ 80% du PIB de l'état). Amazonas est l'état brésilien où la part de la valeur ajoutée interne dans ses exportations est la plus faible avec 32% seulement (31% viennent des autres états et 26% du reste du monde). Mais c'est aussi un des états brésiliens où la valeur ajoutée « exportée via les autres états », est la plus forte : environ 70% pour Amazonas contre 10% pour l'état voisin du Para spécialisé dans l'exportation de produits primaires, et 30% pour São Paulo. Ce résultat issu de l'étude de Yücer et al. (2014b) montre que si la contribution directe de Manaus aux exportations brésiliennes reste faible, elle est néanmoins sous-estimée par les statistiques courantes dans la mesure où une partie de la valeur ajoutée de la production de Manaus est incorporée à la production exportée par d'autres états brésiliens.

Dans les années 2000, la ZFM a connu une forte croissance de sa production et de l'emploi, alors que durant cette même période le Brésil est touché par une désindustrialisation relative, conséquence d'un « mal hollandais » dû à l'augmentation du prix des matières premières exportées, l'accumulation de réserves et la surévaluation du réal brésilien. La production manufacturière de l'état d'Amazonas, principalement concentrée dans la ZFM, a été multipliée par 3,4 de 2000 à 2010 tandis que le taux de croissance des ventes du PIM atteignait 13% en moyenne annuelle.[6] La croissance brésilienne « tirée » par les ventes des matières premières, associée au développement des programmes sociaux du gouvernement, a en effet conduit à une explosion de la demande pour des biens de consom-

5 La France est présente via Essilor et BIC.

6 Au cours de la dernière décennie 2000-2010, le nombre de firmes a augmenté de 307 à 431 (en moyenne annuelle).

mation produits à Manaus : téléphones portables, téléviseurs grand écran, deux roues, etc. La surévaluation du real a d'ailleurs réduit le coût des biens intermédiaires importés même si elle a aggravé le manque de compétitivité internationale de la zone. L'emploi dans la ZFM a suivi la croissance de la production : triplement entre le début des années 1990 et aujourd'hui (environ 120 000 emplois dans le PIM). D'après les données du recensement brésilien, le secteur manufacturier représente 17% de l'emploi dans la municipalité de Manaus en 2010, un taux supérieur à la moyenne observée dans les zones urbaines brésiliennes (15.2%). La zone a d'ailleurs bien résisté à la crise de 2008 et au ralentissement économique, même si la stagnation dans laquelle semble s'enliser aujourd'hui le Brésil pourrait mettre à mal les performances de la ZFM si elle devait peser sur la demande de consommation des ménages.

Cette réussite de la ZFM en termes de spécialisation productive est accompagnée d'un certain succès social. Dans un pays aux fortes inégalités régionales dominées par une importante polarisation Nord-Sud, la municipalité de Manaus s'est rapprochée des niveaux moyens de salaires des états les plus riches du Sud.[7] En 2010, le salaire horaire dans la municipalité de Manaus est supérieur à celui observé en moyenne dans les zones urbaines brésiliennes (respectivement 10 et 9.1 réaux brésiliens), et présente une augmentation de 38% sur la décennie (moins de 23% pour le Brésil urbain). La tendance à la formalisation des emplois observée au Brésil au cours des années 2000 est aussi en œuvre à Manaus (hausse de la part des emplois formels de 53% en 2000 à 61% en 2010, respectivement 53% et 62% pour le Brésil dans son ensemble).[8] Par ailleurs, il n'existe pas de dérogations au droit du travail, et il est difficile de trouver des exceptions au sein de la ZFM.

Si les conséquences sociales des zones franches font l'objet de débats controversés, leurs effets sur la pauvreté et, plus largement, sur la distribution des revenus sont rarement étudiés. Castilho, Menéndez et Sztulman (2015) utilisent les données issues des deux derniers recensements (2000 et 2010) pour analyser la dynamique de la pauvreté et des inégalités de revenus dans la région. Notons que la période retenue correspond à une décennie au cours de laquelle les performances économiques de la ZFM furent particulièrement bonnes (voir *supra*). Et pendant cette même décennie, d'importants reculs de la pauvreté et un déclin des inégalités de revenu ont eu lieu tant dans l'état d'Amazonas qu'au niveau du Brésil dans son ensemble.

Maisons sur pilotis le long des berges du Rio Negro.

A partir des deux derniers recensements, il est possible d'offrir un panorama des évolutions de la pauvreté monétaire et non monétaire au cours des années 2000 (tableau 1). L'utilisation des recensements permet de distinguer les changements qui se sont produits dans la municipalité de Manaus, où est localisée la ZFM, de ceux qui ont eu lieu dans le reste de l'état d'Amazonas. En effet, contrairement aux enquêtes brésiliennes sur les ménages dont la représentativité s'établit au niveau des états, les recensements permettent d'étudier les évolutions au niveau des municipalités. Dans le tableau 1 sont également présentées, comme données de cadrage, les moyennes observées pour le Brésil dans son ensemble et les zones urbaines. Calculés à partir de données sur les revenus mensuels des ménages, des indicateurs mesurant la pauvreté monétaire (la proportion de pauvres et l'écart de pauvreté[9]) mettent en évidence le déclin de la pauvreté tant à Manaus que dans le reste de l'état d'Amazonas. Cependant l'étude des niveaux de la pauvreté offre un contraste saisissant entre la capitale Manaus et le reste de l'état. Ainsi, on observe qu'en 2010, encore plus de la moitié de la population dans le reste d'Amazonas dispose de revenus mensuels inférieurs au seuil de 140

7 Voir les contributions au séminaire « *Free Trade of Manaus. Success and Limits* » (http://ftz.dauphine.fr/fr/evenements/conferences.html), ainsi que Castilho, Menéndez et Sztulman (2015)

8 La définition d'un emploi formel correspond ici aux emplois des salariés des secteurs public et privé ayant un contrat de travail ("*assinada carteira de trabalho*") ainsi qu'aux emplois des militaires, fonctionnaires, employeurs et travailleurs à leur compte disposant de la sécurité sociale (voir Castilho et alii, 2015).

9 Ce deuxième indicateur tient compte de l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire de la distance du revenu individuel à la ligne de pauvreté.

Tableau 1 – Mesures de la pauvreté monétaire et de la pauvreté non monétaire

	Manaus		Amazonas hors Manaus		Brésil urbain		Brésil	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Pauvreté monétaire :								
Pauvreté (seuil R$140) :								
Proportion de pauvres	32,0	18,1	74,4	53,9	24,3	13,0	30,9	17,6
Ecart de pauvreté	16,4	10,5	46,4	33,5	12,1	6,9	16,4	9,7
Pauvreté extrême (seuil R$70) :								
Proportion des pauvres	14,8	9,4	48,3	33,5	10,9	6,4	15,5	9,3
Ecart de pauvreté	9,3	7,6	29,6	23,0	6,3	4,5	9,0	6,3
Pauvreté non monétaire (sélection d'indicateurs):								
Type d'accès à l'eau :								
Réseau municipal	76,2	75,2	41,7	49,3	89,4	91,3	76,3	81,1
Puit d'eau	13,4	24,0	16,5	19,9	7,6	7,7	16,6	15,0
Autres (eau de pluie,…)	10,4	0,8	41,9	30,9	3,1	1,1	7,0	3,9
Accès à l'électricité	99,0	99,6	65,4	84,4	99,1	99,8	93,7	98,6
Type d'assainissement:								
Réseau public	33,1	39,4	3,6	6,0	54,8	61,7	45,4	52,3
Fosse septique	36,2	22,1	12,6	10,7	15,9	11,5	14,7	11,8
Autre	26,6	37,5	61,9	71,7	26,6	26,2	31,2	32,8
Aucun	4,0	1,0	21,9	11,6	2,8	0,6	8,8	3,1
Nombre de biens possédés dans la liste suivante : réfrigérateur, lave-linge, téléphone, ordinateur, télévision et voiture								
Un ou moins	8,8	2,9	59,5	37,8	11,5	3,9	19,3	7,2
Deux à cinq	85,3	84,5	40,2	61,4	79,7	76,2	73,5	75,9
Tous	5,9	12,7	0,3	0,7	8,8	19,9	7,3	17,0
Taille échantillons (millions)	1,33	1,59	1,22	1,56	122,5	148,4	151,5	176,9

Note: Manaus correspond à la municipalité de Manaus, Amazonas hors Manaus à l'état d'Amazonas hormis la municipalité de Manaus.
Source : Castilho, Menéndez et Sztulman (2015), calculs des auteurs à partir des recensements brésiliens de 2000 et 2010.

réaux[10] ; dans la municipalité de Manaus ce chiffre ne dépasse pas 20%. Si l'on s'intéresse aux conditions de vie, à nouveau les disparités sont considérables entre la capitale Manaus et le reste de l'état. Alors qu'en 2010 plus de 75% de la population de Manaus a accès à un réseau municipal d'eau, c'est le cas de moins de 50% de la population dans le reste de l'état. Quant aux installations d'assainissement, plus de 80% de la population dans le reste de l'état d'Amazonas n'a accès ni à un réseau public, ni à une fosse septique (la part baisse à moins de 40% à Manaus). L'éventail de biens possédés par les ménages parmi la liste suivante - réfrigérateur, lave-linge, téléphone, ordinateur, télévision et voiture – illustre à nouveau les écarts de conditions de vie au sein de l'état : 2,9% de la population à Manaus n'en possède aucun ou un seul contre 37,8% dans le reste de l'état.

Quant aux inégalités de revenu, comme pour le Brésil dans son ensemble, elles ont décliné dans l'état d'Amazonas au cours des années 2000. Leur réduction est cependant moins marquée dans la région qu'au niveau national et la municipalité de Manaus présente en 2010 une distribution des revenus un peu plus inégalitaire que celle observée au Brésil, ce qui n'était pas le cas en 2000 (d'après le coefficient de Gini et l'indicateur de Theil).

Afin de mieux comprendre le lien entre le dynamisme économique de la ZFM et les évolutions de la pauvreté et des inégalités de revenu dans la région, Castilho, Menéndez et Sztulman (2015) ont mobilisé deux méthodes de décomposition. La première - une estimation à la Shapley (voir Azevedo et al., 2013a) de la méthode de décomposition de Datt-Ravallion (1992) - vise à évaluer l'importance respective des contributions de la croissance et de la redistribution dans la variation temporelle de la pauvreté. La seconde méthode (voir Azevedo et al., 2013b; Barros et al., 2006) cherche à distinguer et mesurer l'influence de différents facteurs sur la dynamique de la pauvreté ainsi que les inégalités de revenu, à savoir : les changements démographiques, l'évolution de l'emploi ainsi que les variations des revenus issus de différentes sources (revenus

10 Le Brésil ne dispose pas d'un seuil de pauvreté officiel, mais dans la pratique le seuil de 140 réaux brésiliens par mois est souvent utilisé (70 réaux brésiliens pour la pauvreté extrême). Ces nombres correspondent aux seuils utilisés pour pouvoir accéder aux programmes d'aide sociale tels que *Bolsa Familia*.

d'activité ou autres). Les résultats montrent que la croissance des revenus - et non la redistribution – joue un rôle prépondérant dans la baisse de la pauvreté dans l'ensemble de l'État d'Amazonas. Cependant des différences apparaissent clairement entre la capitale Manaus et le reste de l'état quant aux forces motrices du déclin de la pauvreté et des inégalités. Les revenus du travail ont joué un rôle majeur à Manaus, tandis que dans le reste de l'État d'Amazonas, ce sont les changements dans les revenus autres que ceux du travail[11] qui ont été déterminants.

Ces résultats contrastés entre la capitale Manaus et le reste de l'état illustrent à la fois les effets positifs de la ZFM et leurs limites. Au cours de la décennie passée, le dynamisme du marché du travail dans la municipalité de Manaus, est étroitement lié à la réussite économique de la ZFM, source de créations d'emplois directs et indirects offrant des rémunérations relativement élevées. La hausse de la part des travailleurs adultes dans les ménages, parallèle à l'augmentation des revenus horaires d'activité et à la diminution du nombre d'heures travaillées montrent une augmentation de l'emploi ainsi qu'une amélioration de leur qualité. D'après les résultats des micro-décompositions, de telles évolutions ont contribué de manière significative, à la baisse de la pauvreté et des inégalités de revenus dans la capitale de l'état.

Dans le reste de l'état d'Amazonas, où les niveaux de pauvreté et d'inégalités de revenu restent élevés en 2010 - et considérablement plus marqués qu'à Manaus -, l'incidence réduite des évolutions des revenus du travail pourrait être liée à des problèmes d'accès à l'emploi pour les personnes pauvres. En outre, la contribution à la baisse de la pauvreté des revenus autres que ceux du travail est certes majeure mais néanmoins plus faible que celle observée pour le Brésil dans son ensemble. Ceci s'explique peut-être en partie par les difficultés qui se posent dans le cadre des programmes sociaux pour atteindre les personnes pauvres vivant dans des zones retirées de l'état d'Amazonas. Ainsi, encourager des programmes de formation auprès des personnes pauvres et mieux « cibler » les politiques sociales dans la région pourraient favoriser un recul de la pauvreté.

Notons que, si les effets d'entraînement de la ZFM sur le reste de l'état d'Amazonas peuvent apparaître comme encore limités, la situation aurait probablement été encore plus défavorable sans son existence, d'un point de vue non seulement social, mais aussi environnemental.

La région de Manaus a été relativement épargnée par la déforestation : l'état d'Amazonas qui représente 31% du territoire amazonien n'est responsable que de 4% de la déforestation entre 2007 et 2013 (source : INPE –*Instituto Nacional de Pesquisas Espaciais*). L'état d'Amazonas se situe ainsi au dernier rang des autres états amazoniens en termes de déforestation et de taux d'extraction végétale. Ces bons résultats en matière d'environnement sont souvent mis en relation avec l'attractivité et le dynamisme de la ZFM qui a concentré la population et l'activité économique dans la capitale de l'état (Rivas et al., 2012). Outre les arguments écologiques, la création de la ZFM est également considérée comme une stratégie de développement régional réussie, contribuant à la décentralisation spatiale des activités industrielles brésiliennes (Saboia et Kubrusly, 2015).

Ce succès ne doit pas faire oublier les limites du modèle. Les retombées en dehors de Manaus et sur le reste de l'état d'Amazonas apparaissent encore limitées et la zone n'est pas parvenue à devenir compétitive à l'exportation à la fois du fait de sa localisation qui induit des coûts de transport élevés, mais aussi en raison de facteurs spécifiquement brésiliens comme la surévaluation du réal. Le modèle n'a donc été viable que par le maintien d'un protectionnisme relativement élevé dont le coût économique et social doit être défalqué des gains de la zone. Le droit de douane appliqué (source OMC) est ainsi de 20% pour les deux-roues, de 13% pour les téléphones et de 7 à 16 % (selon la ligne tarifaire) pour les téléviseurs. Néanmoins, contrairement à d'autres « *processing zones* », la part des biens intermédiaires brésiliens transformés dans la zone –autour de 40%- démontre l'existence d'un certain effet d'entraînement de la ZFM sur la production brésilienne.

D'autres questions peuvent être posées sur le coût d'opportunité des exonérations fiscales et douanières. Néanmoins, aux subventions accordées ex ante sont associées des recettes fiscales ex post, dues principalement aux recettes nettes de l'ICMS (la TVA des états), liées à l'activité de la zone et qui apparaissent particulièrement élevées. Par ailleurs, le PPB impose des contreparties aux entreprises, notamment le financement de la recherche et de l'enseignement supérieur.

11 Ces autres sources regroupent différents types de revenus que les données du recensement ne permettent pas de distinguer : les transferts publics (pensions de retraite et autres prestations de sécurité sociale ou programmes sociaux), les revenus du capital (loyers, intérêts et dividendes) et les autres transferts privés.

Ces reversements représenteraient environ 16% de l'ICMS collecté12.

Les entreprises implantées dans d'autres régions brésiliennes se plaignent d'une concurrence déloyale. Les privilèges concédés aux entreprises de la ZFM favoriseraient un détournement d'activité du Sud et Sud-est brésilien au profit de Manaus. Même si le gouvernement fédéral justifie ces aides par les handicaps de la région, il a néanmoins étendu certaines incitations à l'ensemble du pays pour des secteurs comme l'informatique. Ces mesures ont d'ailleurs été mises en cause par une plainte de l'Union européenne à l'OMC en décembre 2013 et qui concerne les avantages fiscaux et les subventions « dans le secteur automobile, dans l'industrie de l'électronique et des technologies, pour les marchandises produites dans les zones franches »13 .

Le cas de la ZFM montre que si les « *processing zones* » présentent des similarités, elles relèvent aussi de stratégies de développement économique et social spécifiques aux pays. Au niveau institutionnel, la prolongation des avantages concédés par le gouvernement fédéral jusqu'en 2073 semble assurer encore de « beaux jours » à la ZFM. Mais son succès économique est incertain au regard de l'environnement brésilien aujourd'hui moins favorable, caractérisé par une croissance ralentie et une pression sociale forte.

La multiplication des zones franches dans le monde et leur diversité montrent que les retombées économiques et sociales de cet instrument de politique économique restent à évaluer en fonction des objectifs qui lui sont assignés et qui ne se limitent pas toujours à la promotion des exportations. Si l'image des zones franches est parfois assombrie par le comportement social de certaines firmes, elles peuvent aussi contribuer au développement économique et social. Les conditions du succès de ces zones doivent être approfondies, mais d'une façon adaptée à chaque pays, voire à chaque région.

Marta Menéndez, Jean-Marc Siroën et Aude Sztulman.

Contact : menendez@dauphine.fr
siroen@dauphine.fr
sztulman@dauphine.fr

12 D'après Mauro de Thury. (http://ftz.dauphine.fr/fileadmin/mediatheque/masters/ftz/Mauro_ZFMeffects_3.pdf)

13 Affaire DS4272 (https://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/cases_f/ds472_f.htm)

Références

Aggarwal, A. (2005). "Performance of export processing zones: A comparative analysis of India, Sri Lanka and Bangladesh", mimeo, Indian Council for Research on International Economic Relations, February.

Aggarwal, A. (2012). *Social and Economic Impact of SEZs in India*, Oxford University Press.

Azevedo, J. P., Inchauste G., Olivieri S, Saavedra J. and H. Winkler (2013a). "Is Labor Income Responsible for Poverty Reduction? A Decomposition Approach". Policy Research Working Paper 6414, World Bank, Washington, DC.

Azevedo, J. P., Inchauste, G. and V. Sanfelice (2013b). "Decomposing the recent inequality decline in Latin America". Policy Research Working Paper Series 6715, The World Bank.

Barros, R.P., Carvalho, M., Franco, A. and R. Mendonça (2006). "Uma Análise das Principais Causas da Queda Recente na Desigualdade de Renda Brasileira". *Revista Econômica*, 8 (1), p.p. 117–47.

Bost, F. (2010). *Atlas mondial des zones franches*, CNRS GDRE S4, Paris, La Documentation Française.

Castilho, Menéndez, Sztulman (2015). "Poverty and Inequality Dynamics in Manaus: Legacy of a Free Trade Zone?", Document de travail, DIAL, *forthcoming*.

Cattaneo, O., Gereffi, G., Staritz, C. (2010). Global Value Chains in a Postcrisis World: A Development Perspective, The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank, Washington, DC.

Cling Jean-Pierre, Razafindrakoto Mireille, and Roubaud François (2009), Export Processing Zones in Madagascar: The Impact of the Dismantling of Clothing Quotas on Employment and Labor Standards, in R. Robertson, D. Brown, G. Pierre and M. Sanchez Puerta (eds.), *Globalization, Wages and the Quality of Jobs; Five Country Studies*, World Bank, Washington D.C., 2009

Creskoff,S., Walkenhorst, P. (2009). "Implications of WTO Disciplines for Special Economic Zones in Developing Countries", World Bank, Policy Research Working Paper, WPS 4892

Datt, G. and M. Ravallion (1992). Growth and redistribution components of changes in poverty measures: A decomposition with applications to Brazil and India in the 1980s, *Journal of Development Economics*, Vol. 38, pages 275-295.

Din, M. (1994). Export Processing Zones and Backward Linkages, *Journal of Development Economics,* 43, 369-85.

Farole, T. (2011a). "Special Economic Zones. What have we learned ?" Economic premise, n°64, september. The World Bank, Washington, DC

Farole, T. (2011b), Special Economic Zones in Africa; Comparing Performances and Learning from Global Experience, The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank, Washington, DC

Farole, T., Akinci G. eds. (2011c). Special Economic Zones Progress, Emerging Challenges and Future Directions, The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank, Washington, DC

FIAS (2008). "Special Economic Zones: Performance, Lessons Learned, and Implications for Zone Development." World Bank, Washington, DC

ICC (2013). Controlling the Zone: Balancing facilitation and control to combat illicit trade in the world's Free Trade Zones, Paris, International Chamber of Commerce.

Johansson, H., Nilsson, L. (1997). Export processing zones as catalysts, *World Development*, 25(12), 2115-2128

Engman, M., Onodera, O., Pinali, E. (2007). "Export Processing Zones: Past and Future Role in Trade and Development", OECD Trade Policy Working Paper No. 53

Milberg, W., Amengual, M. (2008). *Economic development and working conditions in export processing zones: A survey of trends*, International Labour Office. – Geneva: ILO.

OIT (2014), *Manuel syndical sur les Zones Franches d'Exportation*, OIT, Genève.

Rivas, A., Mota, J. and Machado, J. (2009). "Instrumentos econômicos para a proteção da Amazônia: a experiência do Polo Industrial de Manaus". CRV e PIATAM, Curitiba.

Saboia, J. and Kubrusly, L. (2015). "Pobreza e Desconcentração Regional da Indústria Brasileira". Texto para Discussão 03/2015, Instituto de Economia, Rio de Janeiro.

Singa Boyenge, J-P. (2007). "ILO database on export processing zones (Revised)", WP251, International Labour Office, Geneva, April.

UNCTAD (2013) "World Investment Report. Global Value Chains: Investment and Trade for Development", United Nations, New York and Geneva..

Wei, G. (1993). Export Processing Zones, Multinational Firms, and Economic System Transformation, Ph.D. Dissertation, University of Pennsylvania.

Wu, F. (2009). "Export processing zones". In: Kitchin R., Thrift N., eds., *InternationalEncyclopedia of Human Geography,* Vol. 1. Oxford: Elsevier, 691-696.

Yücer, A., Siroën, J.-M. (2014a). "Trade Performance of Free Trade Zones", Document de travail, DIAL, N°2014-9,

Yücer, A., Guilhoto, J., Siroën, J.-M. (2014b). « Internal and International Vertical Specialization of Brazilian states– An Input-Output analysis », *Revue d'Economie Politique*, 124 (4).

Participation de Nopoor aux Journées Européennes du Développement, 3-4 Juin, 2015, à Bruxelles

Ayant un appui total de la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation de la Commission Européenne, Nopoor a participé pour la première fois aux Journées Européennes du Développement (JED). JED est le principal forum de l'Europe, sur le développement et la coopération internationale. Comme JED se considère comme un incubateur de nouvelles idées, notre projet a contribué à la réflexion sur une vie durable et décente pour les pauvres. Par conséquent, nous avons présenté un « laboratoire de brainstorming» intitulé « la recherche pour le changement: nouvelles connaissances pour l'éradication de la pauvreté ». Un stand Nopoor a été à la disposition du public au cours de la conférence de deux jours.

L'objectif de la session de brainstorming était d'avoir une interaction entre les chercheurs de Nopoor et les parties prenantes sur les différentes façons dont la recherche dispose pour influencer l'élaboration des politiques, tout en se basant sur 5 sujets clés d'actualité liés à la lutte

contre la pauvreté: le travail décent, le commerce international, l'inégalité, l'émancipation et l'emploi. Lors des tables rondes, les discussions ont montré l'importance de la recherche et de l'élaboration des politiques dans le contexte de développement. En comparant le développement parallèle de la qualité de l'emploi dans l'Union Européenne avec l'Agenda du travail décent de l'OIT, on observe que le premier avait avancé beaucoup plus. Avoir un travail décent reste un concept très largement défini, et il est impossible de le mesurer à travers les pays. Nopoor cherche à contribuer à la compréhension des impacts de l'Accord de libre-échange (ALE) sur les marchandises dans les Etats ouest-africains (CEDEAO). L'ALE a des effets très divers sur les pays africains, en fonction de leur degré d'ouverture. En ce qui concerne l'égalité des sexes, Nopoor identifie les pilotes et les institutions pour l'émancipation des femmes. Le projet tente également de comprendre pourquoi une politique ne parvient pas à réduire la pauvreté de manière significative parmi les minorités ethniques, qui ont le plus besoin de soutien. Enfin, et ce n'est pas le moins important, le sujet de la lutte contre la pauvreté a été exploré pendant le débat entre les ciblés et les politiques universelles.

Réunion annuelle du projet Nopoor, Hanoi

Environ 60 chercheurs de l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est et de l'Europe se sont réunis au Vietnam entre le 10 et le 12 Juin 2015 pour la réunion annuelle du projet Nopoor organisée par l'Académie des sciences sociales du Vietnam. Les deux jours d'ateliers scientifiques ont couvert tous les sujets de recherche liés à l'aide internationale, l'impact de la mondialisation, l'éducation et la protection sociale, la gouvernance, ainsi que les futurs scénarios de la pauvreté. Un atelier impliquant tous les chercheurs a été organisé afin de discuter de l'avenir de la pauvreté par zone géographique. Le but de l'atelier était d'identifier des événements futurs potentiels, qui auront un impact sur la pauvreté dans les 20-30 prochaines années à venir.
La troisième journée a réuni des décideurs et des intervenants du Vietnam, intéressés de débattre sur les sujets des programmes d'éducation et de transfert conditionnel d'argent comme moyen de réduire la pauvreté. Ils ont eu un vif intérêt pour le programme brésilien "*Bolsa Familia*", qui a été présenté comme un discours d'ouverture.

Nopoor Summer School 2015, Paris

L'un des objectifs principaux de Nopoor est d'offrir une formation aux jeunes chercheurs dans les différentes disciplines représentées dans le projet (économie, statistiques, sociologie, droit, sciences politiques, démographie) et de renforcer l'expertise technique en matière de statistiques et d'enquêtes. Dans ce contexte, une école d'été intitulée « Mesurer la pauvreté sur une base multidisciplinaire » s'est déroulée à l'Université Paris-Dauphine, du 26 juin au 1er juillet 2015. L'objectif de la formation était de fournir aux étudiants la possibilité de discuter de leurs travaux de recherche lors de séminaires dirigés par les meilleurs chercheurs dans le domaine: Hai-Anh H. Dang, Dean Jolliffe, Mario Negre (économistes à la Banque Mondiale), Maia Green (professeur d'anthropologie sociale de l'Université de Manchester), Suman Seth (Maître de conférences en économie, à l'OPHI à Oxford). Le public était composé d'une vingtaine d'étudiants en Master, de doctorants et post-doctorants. Enfin, la journée de fermeture de l'école d'été a pris la forme d'une table ronde organisée conjointement avec l'UNESCO, sur le thème « Mesures de la pauvreté et au-delà ». Le cours interactif a été axé sur des exercices pratiques et des discussions entre les participants.
Pour plus d'informations :
www.nopoor.eu/events

Réunion annuelle du projet Nopoor, Hanoi

13th International Workshop on Pension, Insurance and Savings, Université Paris Dauphine.

La treizième édition de l'« *International Workshop on Pension, Insurance and Saving* » s'est tenue les 28 et 29 mai 2015 à l'Université Paris-Dauphine. Ce colloque a été organisé conjointement par le LEDa, l'UMR DIAL, l'Ecole d'Economie de Paris et l'université d'Harvard. La chaire Groupama « Les particuliers face aux risques » ainsi qu'Amundi ont soutenu ce colloque.

L'objectif de cette manifestation est de participer aux débats de sociétés sur des problématiques liées aux évolutions démographiques, aux comportements d'épargne des ménages, aux décisions d'investissement face aux risques et à la gestion des fonds de pension dans un contexte d'accroissement des incertitudes.

Le workshop a accueilli plus de 160 propositions et une cinquantaine d'entre elles a été retenue. Près de 150 chercheurs ont participé à la conférence. Dix sessions ont été organisées dans lesquelles ont été présentés et discutés des articles théoriques, appliqués avec des méthodes innovantes dans les domaines de la démographie, de la couverture sociale, de l'épargne, de l'assurance et de l'investissement. De nombreux articles ont porté sur les pays émergents et en développement. La conférence d'ouverture, "*The Welfare Cost of Perceived Policy Uncertainty: Evidence from Social Security.*" a été donnée par Andrew Samwick, Directeur, The Nelson A. Rockefeller Center, Dartmouth College.

Les trois sessions plénières ont rassemblé des universitaires, des praticiens et des « *policy makers* » et ont porté sur les défis des systèmes de pension dans les pays en développement, et sur la gouvernance et la stratégie d'investissement dans le long terme des fonds de pension.

Najat El Mekkaoui de Freitas
Contact : Najat.el-mekkaoui@dauphine.fr

3ième colloque international DIAL « Barrières au développement », 2-3 juillet 2015, Université Paris Dauphine

La troisième édition du colloque international en économie du développement de DIAL, portant cette année sur le thème «Barrières au développement», a eu lieu les 2 et 3 juillet 2015 à l'Université Paris-Dauphine.

Ce colloque s'inscrit dans le prolongement de deux colloques organisés par l'UMR DIAL (IRD-Université Paris-Dauphine) en 2011 intitulé « Chocs dans les pays en développement » et en 2013 intitulé « Institutions et Développement ».
Cette troisième édition inscrit DIAL de manière pérenne dans le champ de l'économie du développement. Dorénavant, le colloque constitue une plateforme d'échanges scientifiques reconnue et appréciée par les économistes du développement francophones et anglophones.

Trois conférenciers de renom ont présenté leurs travaux dans trois sessions plénières. Vijayendra Rao, chef économiste au sein du département recherche de la Banque mondiale, Philip Verwimp de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et Marc Raffinot de l'Université Paris-Dauphine, UMR DIAL.

Vijayendra Rao a dressé un bilan des programmes de développement participatif en mettant l'accent sur les limites des actions de soutien aux projets de développement initiés par la société civile. Marc Raffinot s'est interrogé sur les apports récents des travaux en macroéconomie et microéconomie du développement et leur capacité à identifier « l'étincelle » qui permet aux pays pauvres à prendre le train du développement. Enfin, Philip Verwimp a montré en quoi les enjeux politiques peuvent interférer dans les réformes du système scolaire, en prenant appui sur l'exemple du Burundi.

Malgré la chaleur accablante sur Paris et dans les locaux de Dauphine en particulier durant ce début juillet, la conférence a connu un réel succès. Plus de 160 personnes y ont participé, et une centaine de travaux a été présentée, travaux sélectionnés parmi plus de 270 propositions réceptionnées. Parmi les papiers présentés une trentaine l'ont été de la part d'auteurs en provenance de pays du Sud et plus de 80 d'universitaires européens et américains. Pour plus de détail, il est possible de consulter le programme encore en ligne à l'adresse suivante : http://colloque-dial.dauphine.fr/fr/programme.html

Des travaux de recherche variés et innovants aux contributions aussi bien théoriques qu'empiriques, en économie internationale et en économie du développement ont été présentés. Les questions liées aux défaillances des institutions publiques, à l'accès au marché du crédit, aux produits d'assurance, ainsi qu'au rôle des nouvelles technologies ont été analysées et discutées en adoptant des approches macroéconomiques comme microéconomiques. De nombreuses communications ont aussi porté sur l'étude des ménages en milieux urbain et rural, sur leurs comportements migratoires et ses conséquences et sur les inégalités d'opportunité que les nouvelles générations subissent. Enfin, les thèmes des entraves au dynamisme des entreprises formelles, des effets des réformes fiscales ou commerciales et de changements de régime politique sur la croissance économique ont aussi été débattus. Une sélection de 10 articles de la conférence fera l'objet d'un numéro spécial du « *Journal of Development Studies* ».

Cette conférence a reçu le soutien financier de l'Agence Française de Développement, de la région Ile-de-France, de G-MonD Ecole d'Economie de Paris, de l'Institut de Recherche pour le Développement, de l'Université Paris Dauphine et de l'Union Européenne via le projet NOPOOR. Ces différents appuis institutionnels ont permis notamment la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement d'une dizaine de chercheurs du Sud. Un dîner de gala organisé le jeudi 2 juillet au soir au pied de la Tour Eiffel a donné aux participants l'occasion d'échanger sur leurs travaux et de renforcer les liens entre leurs différentes équipes de recherche.

Le colloque en économie du développement de DIAL ayant vocation à être reconduit tous les deux ans autour d'un thème différent, nous vous donnons donc rendez-vous à Paris en juin/juillet 2017.

Liste des documents de travail 2015

(téléchargeables sur www.dial.ird.fr)

N°2015-01	Florent Bédécarrats, Isabelle Guérin, François Roubaud : The gold standard for randomized evaluations: from discussion of method to political economy, 23 pages (également disponible en français : L'Etalon-Or des évaluations randomisées : du discours de la méthode à l'économie politique, 24 pages)
N°2015-02	Joachim Guilhoto, Jean-Marc Siroën, Ayçil Yücer : The gravity model, global value chain and the brazilian states, 20 pages
N°2015-03	Isabelle Chort, Maëlys de la Rupelle : Determinants of Mexico-US outward and return migration flows: a state-level panel data analysis, 36 pages
N°2015-04	Lisa Chauvet, Paul Collier, Andreas Fuster : Supervision and Project Performance: A Principal-Agent Approach, 36 pages
N°2015-05	Anda David, Mohamed Ali Marouani : Migration and Employment Interactions in a Crisis Context: the case of Tunisia, 33 pages
N°2015-06	Mohamed Ali Marouani, Rim Mouelhi : Contribution of Structural Change to Productivity Growth: Evidence from Tunisia, 26 pages
N°2015-07	Estelle Koussoubé, Céline Nauges : Returns to fertilizer use: does it pay enough? Some new evidence from Sub-Saharan Africa, 25 pages
N°2015-08	Isabelle Bensidoun, Danièle Trancart : The Gender Wage Gap in France: the Role of Non-Cognitive Characteristics, 49 pages
N°2015-09	Isabelle Bensidoun, Aude Sztulman : Egypte 1998-2012: de l'emploi public protégé à l'emploi informel précaire, un marché du travail en déshérence, 25 pages
N°2015-10	Estelle Koussoubé, Augustin Loada, Gustave Nébié, Marc Raffinot : Economie politique de la croissance au Burkina Faso: Institutions, gouvernance et développement, 30 pages
N°2015-11	Anda David : Back to Square One - Socioeconomic Integration of Deported Migrants, 29 pages
N°2015-12	Marie Boltz, Isabelle Chort : The Risk of Polygamy and Wives' Saving Behavior, 50 pages
N°2015-13	Rafael Novella, Claire Zanuso : Reallocating Children's Time: Coping Strategies after the 2010 Haiti Earthquake, 40 pages
N°2015-14	Marin Ferry : The Carrot and Stick Approach to Debt Relief : Overcoming Moral Hazard, 48 pages
N°2015-15	Camille Saint-Macary, Claire Zanuso : Build back better? Long-lasting impact of the 2010 Earthquake in Haiti., 37 pages
N°2015-17	Mathias Kuepié, Christophe J. Nordman : Where Does Education Pay Off in Sub-Saharan Africa? Evidence from Two Cities of the Republic of Congo
N°2015-18	Marta Castilho, Marta Menéndez, Aude Sztulman: Poverty and Inequality Dynamics in Manaus: Legacy of a Free Trade Zone?
N°2015-19	Christophe J. Nordman, Leopold R. Sarr, Smriti Sharma : Cognitive, Non-Cognitive Skills and Gender Wage Gaps: Evidence from Linked Employer-Employee Data in Bangladesh"
N°2015-20	Virginie Comblon, Anne-Sophie Robilliard : Are female employment statistics more sensitive than male ones to questionnaire design? The case of Cameroon, Mali and Senegal.
N°2015-21	Marine de Talancé : Better Teachers, Better Results ? Evidence from rural Pakistan, 86 pages
N°2015-22	Mireille Razafindrakoto, François Roubaud : Les modules Gouvernance, Paix et Sécurité dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (GPS-SHaSA) : développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante
N°2015-23	Marlon Seror : Modeling and Measuring Information Asymmetry in the Context of Senegalese Migrants' Remittances
N°2015-24	Marie Laberge, Mark Orkin, François Roubaud : Counting what counts: Africa's progress with harmonized official statistics on governance, peace and security